https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article1262

Au JO du 4 juillet 2010

- Actualité - Au journal officiel -

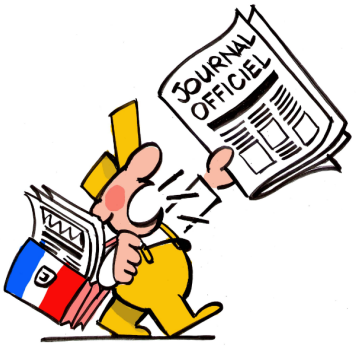

Date de mise en ligne : dimanche 4 juillet 2010

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous droits réservés

Sommaire : protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements optiques artificiels, rapport d'activité des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes autorisés à exercer une activité d'accueil temporaire sélection, à la mise en œuvre et au financement de deux projets d'autoroutes de la mer entre la France et l'Espagne.

[1]

Action sociale

– Arrêté du 24 juin 2010 portant application du I de l'article R. 314-50 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes autorisés à exercer une activité d'accueil temporaire NOR : MTSA1016308A

Hygiène et sécurité au travail

– Décret nÂ° 2010-750 du 2 juillet 2010 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements optiques artificiels NOR : MTST1007005D

Transports

– Décret nÂ° 2010-748 du 2 juillet 2010 portant publication de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne relatif à la sélection, à la mise en œuvre et au financement de deux projets d'autoroutes de la mer entre la France et l'Espagne sur la façade Atlantique-Manche-mer du Nord, signé à Madrid les 28 avril et 10 novembre 2009 (1) NOR : MAEJ1015924D

L'intégralité du JO du jour

[1] Photo : © Kret

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale